

**OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DU BOCAGE BRESSUIRAIS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 14 décembre 2010

COMPTE RENDU

ETAIENT PRESENTS :

Mme TORRES FROMETA Caroline, M. Yves GOBIN, M. ROBIN Philippe, M. RAUTUREAU Sébastien, M. GUILLERMIC André, Mme VIOLLEAU Colette, M. ROUGER Jany, M. GONNORD Pierre, M. BUREAU Pierre, M. GINGREAU François, M. GANNE Serge.

ETAIENT EXCUSEES :

Mme MENARD Chantal, Mme VERGNEAU Christine, Mme BURGAIN Véronique

VOTANTS : 11 sur 14

M. ROBIN ouvre la séance à 20h30

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 28 octobre 2010 est approuvé à l'unanimité. Un secrétaire de séance est nommé. Il s'agit de Mme TORRES-FROMETA Caroline.

I- ACTIONS

1. BILAN 4^E TRIMESTRE 2010

Un bilan des actions de l'Office de Tourisme au 4^e trimestre 2010 est présenté en séance :

- **Formations Open System**

2 après-midi de formation ont déjà été programmées (le 6 décembre pour 2 hôteliers et le 20 décembre pour 3 chambres d'hôtes). En janvier-février 2011, 8 propriétaires de meublés de tourisme et 3 prestataires britanniques devraient également profiter d'une formation.

La mise en place du widget sur le site internet de l'office de tourisme est prévue courant du 1^{er} trimestre mais reste soumise à la quantité l'offre mise en ligne par les prestataires.

- **½ journées de découverte**

l'OT a relancé les journées de découverte du territoire à destination des prestataires ; le 17 novembre autour de Bressuire (meublés de tourisme à Faye l'Abbesse, musée de Bressuire et crèche animée) et le 2 décembre à Mauléon (montée au clocher, visite du quartier Saint-Jouin et chambres d'hôtes à Saint-Amand-sur-Sèvre)

Prochaines dates à partir de mars 2011.

- **Taxe de séjour**

L'ensemble des hébergeurs touristiques connus dans le Bocage ont été visités. Les documents réalisés à leur intention sont téléchargeables depuis le site de l'OT et du Pays du Bocage Bressuirais.

Un courrier a été adressé à toutes les communes pour nous aider dans le recensement des hébergeurs non classés, afin de lancer les visites par la commission de classement.

Il est également proposé de mettre en place une réunion d'information à destination des secrétaires de mairie, au sujet des nouvelles lois concernant l'activité d'hébergeur touristique et au sujet de la taxe de séjour.

- **Editions 2011 et stand promotionnel**

La nouvelle charte graphique réalisée par l'Imprimerie Jolly est présentée. Le guide d'accueil touristique sortira au 15 janvier 2011.

Dans le cadre de la mise en place de la taxe de séjour, le conseil d'administration décide d'illustrer gratuitement les hébergements et restaurants du Bocage dans le guide.

Une carte de vœux à l'image de cette nouvelle charte graphique sera réalisée et adressée uniquement par voie électronique.

- **Site Internet www.tourisme-bocage.com**

La mise à jour des différentes pages du site a été répartie entre tous les membres de l'équipe et se déroule au mieux.

Les soucis de liaison avec le SyRIT, d'envoi de newsletter et de version anglaise du site devraient être résolus avant le début d'année 2011.

2. COMMERCIALISATION TOURISTIQUE

Un bilan de l'activité de commercialisation sur l'année 2010 est présenté en réunion.

- Bilan chiffré
 - 10 groupes concrétisés sur 29 demandes et devis
 - 6 574€ de volume d'affaire sur le territoire
 - 1 622€ de recettes pour l'OT

- Prestations
 - 4 visites guidées
 - 2 visites d'entreprises
 - 1 demie journée accompagnants séminaires
 - 1 demie journée scolaire
 - 1 séjour 5 jours/4 nuits

- 3 journées d'excursion avec l'OT du Pays Thouarsais
- 1 produit groupe à la journée avec le Choletais

- 10 conventions de mandat signées dans l'année

- relance du Bocage des Enfants
 - insertion sur 2 sites Internet
 - intégration d'un nouveau prestataire
 - refonte des fiches produits

Pour l'année 2011, 11 demandes ont déjà été formulées auprès de l'Office de Tourisme :

- * 3 séjours scolaires
- * 4 journées d'excursion
- * 2 journées associatives
- * 2 demandes d'autocaristes

Suite à ce bilan et au vu des objectifs de résultats fixés sur les deux années à venir, il est proposé au Conseil d'Administration de définir des priorités pour l'année 2011 :

- Choix des publics ciblés
- Définition des moyens humains et financiers mis en place
- Définition des modalités de travail avec les prestataires

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide

- De cibler en priorité les deux cibles suivantes : public scolaire au travers du Bocage des Enfants et public individuel pour de la vente sèche d'hébergement.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

3. SALONS ET FOIRES 2011

Suite à la réunion du dernier Conseil d'Administration, et à la convention de partenariat avec l'ADT 79, il est proposé au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme de valider le plan de promotion 2011 :

*Participation aux salons de Rennes, Nantes et Lille sur un espace mutualisé (de 12 à 24m²) =	2 417.00€
*Réalisation de kakémonos thématiques par territoire =	800.00€
*Salons CE de Niort =	1 830.36€
*Salon de Birmingham =	3 348.76€

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide

- De valider le plan de promotion 2011
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

II- DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

□ Dans le domaine de l'accueil :

- La ville de Bressuire portera l'agrandissement du bureau d'accueil en centre ville de Bressuire.
- L'OT portera l'aménagement intérieur du bureau d'accueil en centre ville de Bressuire

- L'OT portera la Halte en Bocage en partenariat avec l'Etat (Bison Futé) et le Conseil Général
- L'OT portera l'accueil au château de Bressuire en juillet et août en partenariat avec la ville de Bressuire

- Dans le cadre de la mise en place de la taxe de séjour et en collaboration avec les hébergeurs, l'OT portera des actions sur l'amélioration de l'accueil dans les communes du Bocage et chez les hébergeurs

- L'OT portera la formation à l'anglais pour l'ensemble des prestataires du territoire et le personnel de l'office de tourisme

□ Dans le domaine de la promotion, communication

- L'OT portera la mise en œuvre d'un plan de signalisation touristique dans le cadre du plan départemental de signalisation d'animation touristique
- L'OT portera la poursuite des actions de communication et de promotion en lien avec le plan marketing des ADT 79 et CRT Poitou-Charentes

□ Dans le domaine de la commercialisation

- L'OT poursuivra les actions engagées en 2010
 - Convention de partenariat reconduite avec l'ADT pour 2011
 - Convention reconduite avec l'Office de Tourisme du Choletais
 - Reconduction du poste de chargé de produits tourisme
 - Réalisation d'un catalogue de produits touristiques

- L'OT se dotera de moyens supplémentaires afin de développer un service commercialisation
 - Immatriculation
 - Plateforme de commercialisation en ligne en partenariat avec le CRT Poitou-Charentes et l'ADT 79
 - Acquisition de moyens de paiement dématérialisés
 - Signature d'une convention de partenariat avec l'OT du Pays Thouarsais et l'OT du Pays de Gâtine

□ Dans le domaine de l'accompagnement des projets de développement touristique

- L'OT portera la mise en place d'un programme de visites estivales dans le Pays en partenariat avec les communes intéressées (appel à projets)
- L'OT portera la mise en place d'un programme d'animations estivales diverses à l'échelle du Pays en collaboration avec les associations locales
- L'OT accompagnera la manifestation des Journées Européennes du Patrimoine en lien avec le Pays
- L'OT accompagnera la manifestation « Terre de Danses » du 6 au 10 juillet 2011
- L'OT soutiendra la labellisation de Mauléon en tant que « Petite Cité de Caractère »
- L'OT accompagnera les communes et/ou communautés de communes dans la mise en place de circuits de randonnée (charte départementale)
- L'OT accompagnera les communes ou communautés de communes dans la mise en place de circuits de découverte du patrimoine naturel et bâti en partenariat avec le Pays (Leader)

A. FONCTIONNEMENT

Recettes Fonctionnement	BP 2009	CA 2009	BP 2010	CA 2010	BP 2011
Produits services et ventes	7 340€	12 947€	8 500€	13 846€	33 500€
Subventions	306 711€	270 455€	289 254€	276 480€	288 515€
Dont Pays	224 383€	219 383€	224 383€	216 413€	212 000€
Dont Région	22 313€	8 556	8 556€	€	14 000€
Dont Conseil Général	51 000€	36 000€	50 000€	50 000€	50 000€
Dont Communes	4 000€	120€			
Excédent de fonctionnement	43 807€		60 254€		49 272€
Total Recettes	358 175€	283 402€	358 324€	295 656€	371 603€

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement :

Les produits, services et vente comprennent notamment :

- les commissions de la commercialisation de séjours
- La commission sur les groupes de l'OT du Choletais.
- Le produit de la taxe de séjour (estimé à 20 000€)
- les participations des prestataires touristiques pour le guide pratique :
- Les commissions des producteurs de spectacles à Bocapôle
- Les ventes en boutique : paniers de produits du terroir et de cartes postales, livrets Fil Vert.

Les subventions comprennent notamment :

- la participation du Conseil Général via Proxima Pays d'un montant de 50 000€ afin de financer une partie du poste de commercial
- la participation du Pays à hauteur de 3.69€ par habitant
- la participation de la Région pour l'élaboration des éditions touristiques 2011-2013

L'excédent de fonctionnement 2010 sera notamment utilisé

- pour financer la moitié du coût du poste de chargé de produit tourisme (20 000€ sur les 40 000€) et les frais de déplacement et de mission associés
- en section d'investissement (signalétique, nouvelles technologies, Tourisme et Handicap)

Dépenses Fonctionnement	BP 2009	CA 2009	BP 2010	CA 2010	BP 2011
Charges à caractère général	109 636€	78 134€	106 690€	81 227€	91 994€
Charges de personnel	215 635€	183 730€	228 400€	220 582€	245 860€
Autres charges de gestion courante	500€	220€	500€		500€
Dotation aux amortissements	5 542€	5 542€	4 828€	4 828€	4 499€
Dépenses imprévues	26 860€		5 000€		3 500€
Virement à section d'investissement			12 905€		25 000€
Total Dépenses	358 175€	267 626€	358 323€	306 638€	371 603€

Les charges à caractère général comprennent notamment

- L'inscription de 4 000 € pour l'organisation de l'animation estivale
- L'inscription de 10 500€ pour les salons et foires
- L'inscription de 12 000€ pour des insertions publicitaires sur Internet

Les charges de personnel comprennent :

- l'équipe permanente (4 conseillères en séjour à temps non complet, 1 chargé de mission et 1 directeur),
- 1 chargé de produit tourisme à plein temps sur un an
- 1 agent de développement touristique à plein temps sur un an (en CUI-CAE)
- 2 emplois saisonniers pour la halte en bocage à plein temps sur 2 mois

B. INVESTISSEMENT

Recettes Investissement	BP 2009	CA 2009	BP 2010	CA 2010	BP 2011
FCTVA	2 602€	2 602€	1 083€	1 083€	1 083€
Subvention d'investissement du Département			5 000		
Amortissements	5 542€	5 542€	4 828€	4 828€	4 499€
Excédent d'Investissement	16 113€		22 188€	€	26 647€
Affectation du résultat de fonctionnement			12 905€		25 000€
Total Recettes	24 258€	8 145€	46 005€	5 911€	57 558€

L'augmentation des recettes d'investissement 2011 s'explique

- par un résultat excédentaire en 2010
- par le transfert d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2010.

Dépenses Investissement	BP 2009	CA 2009	BP 2010	CA 2010	BP 2011
Subvention d'équipement à transférer	315€	315€	316€	315€	316€
Concessions et droits similaires	1 000€		1 000€		
Immobilisations	22 942€	1 754€	44 689€	4 499€	57 242€
Dont matériel informatique	4 514€	1 754€	2 500€	1 136€	2 500€
Dont mobilier	12 000€	€	20 000€		22 000€
Dont installation générale	3 000€		20 000€		30 000€
Total Dépenses	23 829€	2 070€	46 005€	1 452€	57 558€

L'augmentation des dépenses d'investissement 2011 s'explique

- par l'inscription de 22 000€ pour l'achat de mobilier d'accueil et de bureaux pour l'accueil de Bressuire
- par l'inscription de 30 000€ pour la création de panneaux signalétiques

II – ASPECTS ADMINISTRATIFS

1. RENOUVELEMENT DU CONTRAT CAE-CUI

Afin de répondre aux besoins du service de l'Office de Tourisme, suite au congé maternité de Stélie Guérineau, aux besoins en accueil touristique estival et guidage touristique, un poste d'agent de développement touristique en Contrat d'Accompagnement pour l'Emploi a été ouvert en juillet 2010 pour 6 mois et arrivera à son terme le 18 janvier 2011.

Il est proposé au Conseil d'Administration de demander le renouvellement de ce contrat auprès de Pôle Emploi pour une période de 12 ou 18 mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide

- De demander le renouvellement du Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi pour une période de 6 mois.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

2. INDEMNITES DE CONSEIL DU TRESORIER

Il est proposé au Conseil d'Administration de régler les indemnités dues au trésorier payeur pour conseil et aide à la confection du budget de l'office de tourisme pour l'année 2010. Pour ce faire, la ligne budgétaire 6225 indemnités au receveur sera dûment provisionnée dans le budget 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide

- De régler les indemnités au trésorier payeur
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

3. MISE EN CONCURRENCE DU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE DES RISQUES STATUTAIRES

Vu l'opportunité pour l'Office de Tourisme du Pays du Bocage Bressuirais de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

Vu que le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres peut souscrire un tel contrat pour son compte, en mutualisant les risques ;

Vu que l'Office de Tourisme du Pays du Bocage Bressuirais adhère au contrat groupe en cours dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2011 et compte tenu des avantages d'une consultation effectuée par le CDG 79,

Il est proposé de participer à la procédure d'appel public à la concurrence

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide

- Que le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale des Deux-Sèvres est habilité à souscrire pour le compte de l'Office de Tourisme du Pays du Bocage Bressuirais des contrats d'assurance, auprès d'une compagnie d'assurance agréée ; cette démarche pouvant être entreprise pour un ensemble de collectivités intéressées.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

4. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

Monsieur le Président de l'Office de Tourisme informe le conseil d'administration que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres, a créé un service intérim afin de répondre aux diverses demandes des collectivités et en précise les conditions de fonctionnement.

Compte tenu de la nécessité de remplacer le personnel, en congé maladie, maternité, etc, Monsieur le Président propose au conseil d'administration de signer une convention d'adhésion au dit service.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des votants, décide d'accepter cette proposition et s'engage :

- à rembourser au Centre de gestion la totalité des salaires et indemnités, augmentés des charges patronales, versés à l'intéressé et le cas échéant les frais afférents aux déplacements. Ledit salaire étant fixé à la rémunération de la personne remplacée
- à verser une participation égale à 4.5% des salaires bruts des agents effectuant le remplacement à l'organisme précité,
- à autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

5. MISE EN PLACE D'UNE PRESTATION D'ACTION SOCIALE

Il est proposé au Conseil d'Administration de mettre en place une prestation d'action sociale à l'occasion des fêtes de Noël 2010 sous forme de chèque cadeau d'un montant de 144€ par agent.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants décide :

- De mettre en place une prestation d'action sociale sous forme de chèque cadeau.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Prochain Conseil d'Administration : mardi 8 février 2011 à 20h30 au Pays du Bocage Bressuirais
- Travaux de l'Office de Tourisme (bureaux d'accueil de Bressuire)